



Education

lundi 26 avril 2010

En Terre sainte, toutes les Eglises chrétiennes ont leurs propres écoles. Le Patriarcat Latin de Jérusalem possède et dirige 40 écoles pour 19000 élèves et emploie 2000 personnes.

Les écoles catholiques sont créées dans le cadre de la paroisse, et restent intimement liées à leur paroisse. C'est pourquoi, le curé, lorsqu'il n'en est pas lui-même le directeur, y exerce une action spirituelle importante. Ces écoles tiennent une place fondamentale et centrale dans la vie des communautés chrétiennes. Elles sont non seulement un lieu d'éducation, mais aussi un vivier de vocations religieuses et sacerdotales. Ces écoles accueillent en majorité des élèves chrétiens des différentes confessions, mais aussi des musulmans, ce qui contribue à l'éducation et à la coexistence des communautés. Les élèves de ces écoles appartiennent souvent à des familles assez pauvres ; leurs frais de scolarité ne permettent pas d'équilibrer le budget de ces établissements.

Face à cette difficulté, l'une des priorités des Œuvres du Saint-Sépulcre consiste à rechercher de nouvelles ressources, notamment pour payer les professeurs. Chaque année, l'administrateur général du Patriarcat Latin de Jérusalem défend, devant le Grand Magistère de l'Ordre du Saint-Sépulcre, son budget d'investissement et de fonctionnement. Les Lieutenances nationales sont ensuite invitées à choisir et à parrainer l'un ou l'autre des projets spécifiques nécessitant un financement.

Outre le financement de ces projets structurants, l'Association française des Œuvres de l'Ordre Equestre du Saint Sépulcre de Jérusalem (Œuvres de l'OESSJ) a développé un partenariat avec la Direction Catholique pour la Coopération (DCC) afin de permettre l'envoi de coopérants chargés de l'enseignement du français dans plusieurs écoles du Patriarcat. (Voir section Volontariat).